

---

**Les Services à la Personne :**  
**un secteur en pleine mutation, à l'image d'Atout Ménage**  
**qui prévoit une hausse de 50% de son C.A.**  
**et 300 nouvelles embauches en 2011**

**Laurent DAUPLAIT, fondateur d'Atout Ménage, mise sur une augmentation de 50% du C.A. de son réseau en 2011, grâce, notamment, à l'acquisition de sociétés concurrentes. Pour le fondateur du 1<sup>er</sup> réseau de franchise spécialisé dans l'entretien de la maison, il n'est pas question de se laisser emporter par la morosité qui a marqué la fin 2010, bien au contraire...**

**Baisse de moral en 2010**

La fin de l'année 2010 a été marquée par une baisse très nette du moral des particuliers, des candidats à la franchise et des entreprises du secteur des services à la personne.

Cette morosité, qui prend le relais d'une période de cinq années d'euphorie sur un marché que l'on considérait comme « facile », est due à plusieurs facteurs :

- L'annonce de la fin des aides de l'Etat.
- Le rabetage des niches fiscales.
- La lenteur du développement du dispositif CESU dans les entreprises.
- Les difficultés financières rencontrées par nombre d'associations, de petites structures et de plateformes nationales.

En effet, les associations sont frappées de plein fouet par le non financement de l'Etat des aides concernant la dépendance, dans le secteur du service aux personnes âgées, et par l'absence d'une convention collective commune aux entreprises et aux associations qui tarde à se mettre en place.

Par ailleurs, nombre de petites structures déposent le bilan car, après avoir démarré en « solo », elles se trouvent confrontées à de gros soucis de gestion (juridique, RH...). Celles qui s'en sortent sont celles qui ont mis en place des outils et logiciels performants associés à un réel programme de professionnalisation.

Les enseignes nationales encouragées par l'ANSP (Agence Nationale des Services à la Personne) sont un échec. La sous-traitance des prestations fragilise l'équilibre économique des structures prestataires qui précipite les dépôts de bilan.

Du côté des particuliers employeurs, l'annonce de la fin des exonérations de charge faite par l'Etat en fin d'année a été un véritable coup de massue. Heureusement, conscient de la nécessité de conserver les emplois de ce secteur prometteur, l'Etat s'est ensuite ravisé en décidant de conforter le maintien de la TVA à 5.5%, le crédit et la réduction d'impôt de 50%.

## La tendance

Tout se profile comme si l'Etat était désireux de favoriser les réseaux nationaux de franchise ou succursalistes les plus innovants, au détriment des petites entreprises éparpillées, peu structurées et peu équipées. Celles-ci seront absorbées par les réseaux de prestataires capables de former et d'encadrer un personnel peu qualifié, de garantir un service de qualité et, surtout, de compenser la baisse des aides de l'Etat par des innovations technologiques que seuls les réseaux ont les moyens de mettre en œuvre.

Selon **Laurent DAUPLAIT** qui est présent sur le secteur des SAP depuis une vingtaine d'années, le moment n'est pas encore venu, en France, de dupliquer le concept du service « à l'américaine » basé sur un quasi-anonymat du personnel intervenant. Le client français ne confie pas ses clés à une personne qu'il ne connaît pas et cela n'est pas près de changer.

En revanche, en partant du constat où l'on ne peut pas être bon dans tous les domaines, à l'instar du modèle américain, il convient de se spécialiser dans un domaine particulier afin d'offrir un service professionnel et performant, tout en préservant les marges qui permettent d'assurer une démarche de professionnalisation. Tel est le choix réussi d'**Atout Ménage**, 1<sup>er</sup> réseau de franchise spécialisé dans l'entretien de la maison (ménage et repassage).

## 2011 l'année de la croissance externe

Lorsqu'on l'interroge sur les perspectives de l'année 2011, **Laurent DAUPLAIT** déclare : « Face à la professionnalisation du secteur et au besoin d'optimisation des outils de gestion et du niveau de formation du personnel, les entreprises vont devoir mutualiser leurs moyens afin de maintenir leur niveau de rentabilité et de service. Au sein d'**Atout Ménage**, nous avons plusieurs projets d'acquisitions de sociétés concurrentes et encourageons nos franchisés à œuvrer en ce sens sur leurs secteurs respectifs. Notre équipe les accompagne et les guide dans cette démarche nouvelle pour eux ».

Avec ou sans croissance externe, le réseau **Atout Ménage** mise sur une croissance à 2 chiffres en 2011, grâce à son concept basé sur la spécialisation qui lui permet de gérer de gros volumes d'affaires.

### A propos d'Atout Ménage

**Atout Ménage**, entreprise agréée par l'Etat, propose aux particuliers des prestations de ménage et de repassage. Avec près de 15 ans d'expérience sur le marché des services à la personne, l'enseigne **Atout Ménage** est le premier réseau de franchise à avoir fait le choix de se spécialiser dans l'entretien du domicile en professionnalisant son offre.

Depuis 2007, année de naissance de son réseau de franchise, l'enseigne **Atout Ménage** a multiplié les ouvertures de nouvelles agences à un rythme soutenu, en dépit de la conjoncture économique.

Aujourd'hui, ce réseau compte 19 agences ouvertes sur l'ensemble du territoire national. Il emploie plus de 500 salariés.

**Atout Ménage** se développe dans toutes les grandes agglomérations et prévoit d'étendre son réseau à une centaine d'agences franchisées, réparties sur l'ensemble du territoire national.

#### Indicateurs clés

4 millions d'Euros de CA en 2010

19 agences en France

15 ans d'expérience

500 salariés

2.500 clients en France

Plus d'infos sur [www.franchise-atout-menage.fr](http://www.franchise-atout-menage.fr) et [www.atoutmenage.fr](http://www.atoutmenage.fr)

#### Contact Presse

Nathalie DESPRES (Attachée de Presse)

Tél. : 01 30 38 22 17

Mob. : 06 17 89 29 86